



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs, présidée par Monsieur Pierre Poirier, président, et tenue le 26 février 2020 à 17h00, au 100, Place de la Mairie à Saint-Faustin-Lac-Carré.

Sont présents : Monsieur Pierre Poirier, représentant de Saint-Faustin-Lac-Carré
Monsieur Steve Perreault, représentant de Lac-Supérieur
Monsieur Jean-Philippe Martin, représentant de Val-des-Lacs
Monsieur Richard Forget, représentant de Lantier
Monsieur Kathy Poulin, substitut de Val-David
Monsieur Michel Bazinet, substitut de Val-Morin
Monsieur Daniel Charette, représentant de Ivry-sur-le-Lac
Monsieur Denis Chalifoux, représentant de Sainte-Agathe-des-Monts

Est absente : Madame Anne-Guyline Legault, représentante de Sainte-Lucie-des-Laurentides

Sont aussi présents : Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier
Monsieur Matthieu Renaud, secrétaire-trésorier adjoint

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance ordinaire est ouverte à 17h.

RÉSOLUTION 607-02-2020 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Daniel Charette :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2019
4. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 4.1 Amendement à la politique salariale et conditions de travail des employés
 - 4.2 Fin du mandat de Matthieu Renaud à titre de secrétaire-trésorier adjoint
 - 4.3 Nomination d'un représentant auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec
5. **TRÉSORERIE**
 - 5.1 Approbation de la liste des déboursés et comptes à payer
 - 5.2 Dépôt de la liste des autorisations de dépenses accordées en vertu du règlement 001-11 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires
 - 5.3 Retiré
 - 5.4 Dépôt du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2019
 - 5.5 Affectation du surplus accumulé au 31 décembre 2019
6. **OPÉRATIONS**
 - 6.1 Approbation du devis pour la fourniture de produit pétrolier diesel



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

- 6.2 Octroi d'un contrat pour l'acquisition d'un camion 6 roues avec benne à chargement latéral
7. Période de questions
8. Levée de la séance

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 608-02-2020

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2019

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2019, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Michel Bazinet :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2019, tel que rédigé.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 609-02-2020

AMENDEMENT À LA POLITIQUE SALARIALE ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS

CONSIDÉRANT QU'il y lieu d'apporter des modifications à la politique salariale et conditions de travail des employés.

Il est proposé par Monsieur Richard Forget :

D'ADOPTER les amendements à la politique salariale et conditions de travail des employés, dont copie de politique amendée est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 610-02-2020

FIN DU MANDAT DE MATTHIEU RENAUD À TITRE DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Matthieu Renaud quittera ses fonctions au poste directeur de la trésorerie de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré le 15 mars 2020;

CONSIDÉRANT QUE M. Renaud avait été nommé à titre de secrétaire-trésorier adjoint suite à la conclusion d'une entente entre la Régie et la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré pour la gestion permanente de la Régie par la Municipalité.

Il est proposé par Monsieur Michel Bazinet :

DE PRENDRE ACTE de la fin du mandat de Monsieur Matthieu Renaud au poste de secrétaire-trésorier adjoint de la Régie à compter du 15 mars 2020;

D'AMENDER la résolution 466-12-2017 en conséquence à compter du 15 mars 2020;

D'ABROGER la résolution 422-04-2017 à compter du 15 mars 2020;

D'ABROGER la résolution 597-12-2019.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 611-02-2020

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la Régie désire retirer le nom de Matthieu Renaud à titre de représentant autorisé à agir auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec;

CONSIDÉRANT l'abrogation de la résolution 597-12-2019.

Il est proposé par Monsieur Denis Chalifoux :

DE NOMMER Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier et Monsieur Éric Therrien, directeur aux opérations, pour agir à titre de représentants municipaux auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec, et de les autoriser également à signer tout document auprès de cette Société, pour et au nom de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs, et ce pour la période du 27 février 2020 au 31 décembre 2020.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 612-02-2020

APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE les déboursés, les salaires et remboursements de dépenses du 22 novembre 2019 au 19 février 2020 totalisent 615 266.65\$ et se détaillent comme suit :

Chèques :	161 727.57 \$
Transferts bancaires :	317 889.39 \$
Salaires du 22 novembre 2019 au 19 février 2020 :	135 649.69 \$
Total :	615 266.65 \$

Il est proposé par Monsieur Steve Perreault :

D'APPROUVER les déboursés, les salaires et remboursements de dépenses du 22 novembre 2019 au 19 février 2020 pour un total de 615 266.65\$.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Gilles Bélanger

DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES ACCORDÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT 001-11 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVIS BUDGÉTAIRES

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt de la liste des autorisations de dépenses accordées du 22 novembre 2019 au 19 février 2020 par les responsables d'activités budgétaires.



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

DÉPÔT DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt du rapport financier de la RITL pour l'exercice financier 2019, préparé par Amyot Gélinas S.E.N.C.R.L.

RÉSOLUTION 613-02-2020 AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019

CONSIDÉRANT QUE suite au dépôt des résultats des états financiers le surplus libre accumulé au 31 décembre 2019 s'élève à la somme de 246 402.86 \$;

CONSIDÉRANT l'adhésion de la municipalité Val-Morin au 1^{er} janvier 2019;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'affecter une partie de ce surplus aux autres municipalités.

Il est proposé par Monsieur Daniel Charette :

D'AFFECTER la somme de 241 861.75 \$ au surplus affecté des municipalités suivantes : Saint-Faustin-Lac-Carré, Lac-Supérieur, Val-des-Lacs, Sainte-Agathe-des-Monts, Ivry-sur-le-Lac, Lantier, Sainte-Lucie-des-Laurentides et Val-David.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 614-02-2020 APPROBATION DU DEVIS POUR LA FOURNITURE DE PRODUIT PÉTROLIER DIESEL

CONSIDÉRANT QUE la Régie souhaite obtenir des soumissions pour la fourniture de diesel;

CONSIDÉRANT QU'un devis a été préparé par les services administratifs.

Il est proposé par Monsieur Denis Chalifoux :

D'APPROUVER le devis portant le numéro RITL 018-2020 préparé par les services administratifs ;

D'AUTORISER le processus d'appel d'offres public.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 615-02-2020 OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION 6 ROUES AVEC BENNE À CHARGEMENT LATÉRAL

CONSIDÉRANT QUE la régie a publié un appel d'offres pour l'acquisition d'un camion 6 roues avec benne à chargement latéral;

CONSIDÉRANT QU'un seul soumissionnaire a déposé une offre le 13 février 2020, à savoir :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT TOTAL SOUSSIONNÉ (TAXES INCLUSES)
International Rive Nord Inc.	343 040.17 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de International Rive Nord Inc. est conforme au devis préparé par la Régie.

Il est proposé par Monsieur Richard Forget :



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

D'OCTROYER à International Rive Nord Inc. le contrat pour l'acquisition d'un camion 6 roues avec benne à chargement latéral, coût de 298 360.66\$ plus taxes, totalisant 343 040.17 \$, le tout conformément à son offre déposée le 13 février 2020 et aux conditions édictées au devis;

D'AUTORISER Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, ou Monsieur Éric Therrien, directeur des opérations, à signer le contrat à intervenir entre les parties et à effectuer toutes les démarches utiles auprès de la Société de l'Assurance Automobile du Québec;

D'AFFECTER au paiement de ce camion la somme de 238 858 \$ comme suit :

- 58 940 \$ provenant du montant versé en 2020 par la Municipalité de Val-David en paiement de son coût d'adhésion à la RITL (montant appartenant aux Municipalités suivantes : Saint-Faustin-Lac-Carré, Lac-Supérieur, Val-des-Lacs, Sainte-Agathe-des-Monts, Ivry-sur-le-Lac, Lantier et Ste-Lucie-des-Laurentides);
- 179 918\$ du surplus affecté aux municipalités de Saint-Faustin-Lac-Carré, Lac-Supérieur, Val-des-Lacs, Sainte-Agathe-des-Monts, Ivry-sur-le-Lac, Lantier et Ste-Lucie-des-Laurentides.

Les quotes-parts des municipalités de Val-David et de Val-Morin leur seront facturées.

QUE l'affectation ci-dessus annule et remplace l'affectation prévue dans la résolution numéro 561-02-2019.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Gilles Bélanger

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

RÉSOLUTION 616-02-2020 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Daniel Charette de lever la présente séance à 17h15.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE


Pierre Poirier
Président


Gilles Bélanger
Secrétaire-trésorier



No de résolution
ou annotation